



## Modification canapé au même prix

-----  
Par aidepouruncanape

Bonjour,  
J'ai acheté un canapé sur mesure auprès d'un professionnel pour un nouvel appartement. Hors il est trop grand, le vendeur m'avait assuré qu'il rentrerait et je n'ai pas vérifié. Le vendeur a accepté de modifier ma commande malgré la fabrication du canapé et de le remplacer par un canapé plus petit. Mais le vendeur ne veut pas changer le prix du canapé plus petit et donc moins cher. A-t-il le droit? J'ai versé un acompte lors de la commande initiale.  
Merci.  
Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Soit vous trouvez un accord, soit vous prenez ce canapé et le revendez en occasion...  
Vous avez versé un acompte qui vous engage définitivement selon le bon de commande.  
Les dimensions étaient elles indiquées sur le bon de commande ?  
Si le canapé est conforme à la commande, seul un arrangement commercial peut vous tirer de ce guêpier.

-----  
Par aidepouruncanape

Bonjour,  
Merci de votre retour. Oui sur le bon initial, la taille est indiqué sur le bon de commande.  
Mais je le répète, l'entreprise a accepté la modification du canapé. Mais a-t-elle le droit de la faire sans adapter le prix au prix du nouveau bien ?  
Merci.  
Cdt.

-----  
Par yapasdequoi

Vous ne pouvez rien exiger si le canapé fourni est conforme au bon de commande.  
Il n'y a pas de rétractation possible dans ce que vous avez indiqué.  
Le fournisseur pourrait même vous obliger à repayer ce nouveau canapé.

-----  
Par aidepouruncanape

Ni le 1er canapé ni le deuxième n'ont été livré pour l'instant.  
Le 1er canapé n'existe pas. Pour le second canapé, il n'y a pas de bon de commande. Un simple email indiquant qu'il allait modifier la commande mais au même prix.

-----  
Par yapasdequoi

Donbc estimez vous heureux par ce geste commercial.

-----  
Par aidepouruncanape

Quel geste commercial ? Je vais payer plus cher un canapé plus petit à cause d'une erreur de leur part.

-----

Par yapasdequoi

Où voyez vous une erreur de leur part ? Les dimensions sont inscrites sur le bon de commande, c'est votre responsabilité de vérifier ces dimensions avant de signer la commande !

-----  
Par aidepouruncanape

Mais le problème ne porte pas sur la commande avec une erreur. Car celle-ci a été annulée.  
Ma question porte sur la seconde. Peuvent-ils appliquer le même prix alors que le prix normal du nouveau canapé est plus bas.

-----  
Par yapasdequoi

Un vendeur est libre de fixer ses prix. Vous ne dites pas tout comment voulez vous qu'on vous aide ?

Vous avez commandé un canapé puis annulé la commande. Fin de l'histoire. Le vendeur n'était pas obligé d'accepter d'annuler cette commande.

Par contre s'il vous propose un échange, ce n'est pas une annulation de commande. C'est un échange. Au prix initial.  
Et si ça ne vous convient pas vous n'avez pas moyen légal de l'obliger à faire autrement.